



**HAL**  
open science

## Une Grammaire historique de l'an 2020

Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Tobias Scheer, Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Tobias Scheer, Sophie Prévost. Une Grammaire historique de l'an 2020. Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français, 1, De Gruyter Mouton, pp.3-11, 2020, 978-3-11-034553-7. 10.1515/9783110348194-004 . halshs-03095626

**HAL Id: halshs-03095626**

**<https://shs.hal.science/halshs-03095626>**

Submitted on 9 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Chapitre 1

## Une Grammaire historique de l'an 2020

### 1. Equiper la langue

C'est autour de 1400 qu'ont commencé à apparaître des ouvrages en français destinés à décrire et à enseigner la langue française : le *Donait françois* de John Barton (1408) ou les *Manières de langaige* (1396, 1399). Un peu plus tard, au 16<sup>e</sup> s., il y eut une véritable explosion de grammaires et de dictionnaires, de Palsgrave à Robert Estienne. Et depuis plus de six siècles s'est établie une longue tradition d'ouvrages qui ont contribué à « l'équipement » de la langue française : consciemment ou non, on savait déjà qu'une langue dépourvue de tels outils est à terme une langue menacée.

La *Grande Grammaire Historique du Français* de ce début du 21<sup>e</sup> s. (désormais GGHF 2020) se situe dans la continuité des grands ouvrages du début du 20<sup>e</sup> s. : c'était une démarche novatrice alors de vouloir faire une histoire globale de l'évolution du français. C'est Ferdinand Brunot, avec sa vaste *Histoire de la langue française, des origines à nos jours*, qui a initié cette démarche il y a un siècle (9 tomes parus de son vivant entre 1905 et 1938 et deux tomes posthumes couvraient la période allant des origines à 1815 ; Ch. Bruneau puis un collectif ont assuré la suite, entre 1945 et 2000, et republié l'ensemble en 24 volumes au total).

La GGHF n'est pas seulement destinée à s'ancrer dans une tradition. Depuis quelques décennies, il se manifeste un indéniable intérêt pour l'histoire des langues et leur évolution, et c'est également pour répondre à cette demande qu'il nous a paru utile de réaliser cet ouvrage. Nous avons réuni pour cela une trentaine de contributeurs, parmi les meilleurs spécialistes internationaux dans leur domaine.

Concernant l'évolution du français, il manquait en effet en ce 21<sup>e</sup> s. un nouvel ouvrage qui en donne une vision d'ensemble mise à jour, et qui en décrive dans sa globalité la diversité et les variations. Bien des avancées théoriques sont désormais acquises concernant les processus à l'œuvre dans l'évolution des langues (grammaticalisation, réanalyse, analogie, etc., ► chap 2, chap. 12.5 pour la phonétique). En outre, la constitution depuis un demi-siècle de très vastes corpus (Frantext, *Base de Français Médiéval*-BFM, etc.) ainsi que de dictionnaires informatisés (FEW, TLFi, DMF, Tobler-Lommatzsch, AND, Godefroy, etc.) et le développement parallèle de la linguistique de corpus fournissent des outils inconnus jusqu'alors.

Les dix points que nous développons brièvement ci-dessous exposent les principes essentiels qui ont guidé notre entreprise.

### 2. Une grammaire sur corpus

L'histoire du français couvre douze siècles de textes écrits, soit une bonne trentaine de générations, et bien davantage si l'on prend en compte le proto-français (langue qui n'est plus le latin et non encore l'AF), uniquement oral, qui est essentiel en particulier pour le développement du phonétisme du français (Partie 3).

Mais sa description souffre d'un double manque sans remède : d'une part il est impossible d'avoir recours à des locuteurs natifs pour prononcer un jugement sur les énoncés étu-

diés pour les siècles passés ; d'autre part il est impossible d'avoir un accès direct à de l'oral : toute parole prononcée nous est parvenue à travers de l'écrit. Le linguiste « diachronicien » est ainsi confronté à une double limitation : d'une part il a pour source essentielle, et parfois exclusive avant l'enregistrement de la voix (dernier quart du 19<sup>e</sup> s.), les textes, l'écrit ; et pour reconstruire ou du moins formuler des hypothèses sur cet oral inaccessible directement, il doit recourir à des biais complexes (► chap. 11 et chap. 37). D'autre part, en l'absence du jugement autorisé d'un locuteur natif, il est contraint de rester dans l'hypothèse – une ascèse parfois frustrante.

Mais cette situation est partiellement compensée par une richesse de données inconnue jusqu'ici, grâce à l'existence de nouveaux moyens techniques et au développement de très vastes corpus historiques et dictionnaires informatisés, qui se sont ajoutés à l'accumulation des informations fournies par les grammaires depuis le 19<sup>e</sup> s. Dès à présent, des outils permettent de les exploiter d'une manière sans équivalent antérieurement. L'analyse de ces corpus et la théorisation de l'approche quantitative ont conduit à mettre au jour des phénomènes qui jusqu'alors étaient ignorés ou inaccessibles, en particulier en morphologie, syntaxe et lexicque, et à proposer pour la langue de ces époques anciennes des analyses approfondies.

Ces avancées dans la documentation nous ont permis, non seulement d'enrichir nos données et nos descriptions, mais aussi d'affiner et de préciser la chronologie traditionnellement retenue, en la fondant sur les grandes étapes de l'évolution de la langue (voir ci-dessous, et ► chap. 4). Ainsi, outre la prise en compte explicite de la longue étape du proto-français pour la phonétique (► Partie 3), nous avons été conduits d'une part à élargir encore la vaste période médiévale, en la faisant aller du 9<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s., et d'autre part nous avons segmenté cette longue période en trois sous-périodes, le *très ancien français* (TAF : 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> s.), l'*ancien français* (AF : 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s.), et le *moyen français* (MF : 14<sup>e</sup>-mi-16<sup>e</sup> s.). Pour la période suivante, la notion de Renaissance étant plus historique et littéraire que linguistique, les linguistes spécialistes de cette période ont proposé de spécifier une nouvelle étape, le *français préclassique* (FPréclass), qui, allant du milieu du 16<sup>e</sup> s. au milieu du 17<sup>e</sup> s., précède le *français classique* (FClass), ce dernier couvrant la période comprise entre le milieu du 17<sup>e</sup> et la fin du 18<sup>e</sup> s. Enfin, le *français moderne* (FMod : 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.) est suivi du *français contemporain* (FContemporain, 21<sup>e</sup> s.), chacun ayant ses spécificités.

### **3. Nouveaux domaines de la grammaire historique : graphématique, sémantique grammaticale, énonciation et pragmatique**

Les avancées dans la réflexion et la théorisation menées sur la langue au cours des cinquante dernières années ont permis de poser l'existence de domaines linguistiques spécifiques, dé-finissables par des phénomènes ressortissant à une même problématique.

Ainsi, aux quatre champs habituels de la phonétique historique (Partie 3 : *Phonétique historique*), de la morphologie (Partie 5 : *Morphologie et morphosyntaxe*), de la syntaxe (Partie 6 : *Syntaxe*) et du lexicque (Partie 9 : *Lexique et sémantique lexicale*), qui ont nécessairement été infléchis eux aussi par les découvertes récentes, nous avons adjoint trois nouveaux domaines d'étude, consacrés à la « graphématique » (Partie 4 : *Codes de l'écrit, graphies et ponctuation*), à la *Sémantique grammaticale* (Partie 7), et à l'énonciation et à la pragmatique (Partie 8 : *Enonciation et textualité, pragmatique*).

Enfin, après une rapide présentation des principes de l'ouvrage, deux vues d'ensemble ouvrent la GGHF 2020 : une synthèse sur les développements théoriques et méthodologiques structurant la pensée contemporaine sur la diachronie (Partie 1 : *Fondements théoriques et méthodologie*), et une vue d'ensemble sur *l'histoire externe* de la langue française (Partie 2), permettant de situer par la suite les étapes du développement du système du français, que décrit le cœur de l'ouvrage. Une *Conclusion* (Partie 10) synthétisera les acquis de l'ouvrage.

#### 4. Incomplétudes, et souhaits

Dans ce vaste ouvrage, il apparaît que certains points n'ont pas été abordés, ou à peine évoqués, ou traités de façon marginale. Certaines absences sont le résultat d'un choix, afin de privilégier une analyse plus poussée de certains aspects, mieux à même d'éclairer les résultats d'une approche novatrice dans sa dimension diachronique. Ainsi, concernant les relations anaphoriques, n'a été traité que le cas particulier de la cataphore ; ou encore, pour ce qui est de l'énonciation, l'accent a été mis sur le seul discours rapporté.

Dans d'autres cas, seuls certains aspects d'un thème ont été abordés. Ainsi, l'attribut de l'objet direct n'apparaît que dans ses différences avec l'attribut du sujet (d'une fréquence d'emploi, il est vrai, bien supérieure), sans être traité en tant que tel. De même, les constructions avec complément à l'infinitif, les auxiliaires, les verbes supports, ou encore la subordonnée participiale ou la subordonnée consécutive, auraient mérité une analyse spécifique.

Il est par ailleurs des points de difficultés qui, en français contemporain ou dans les siècles passés, font ou ont fait l'objet d'hésitations ou d'erreurs : l'accord du participe passé aux formes composées du verbe en est un. Ils auraient pu être analysés en tant que tels, pour mesurer l'ampleur du phénomène et tenter de l'expliquer.

Enfin, la grammaire d'une langue est aussi, ou d'abord, la description et l'analyse des usages pluriels qu'en font ses locuteurs, mais également celle des variétés régionales et non-hexagonales. Or, la GGHF a, très majoritairement et souvent presque exclusivement, centré son analyse sur le français « central », sans donner leur place méritée aux autres variétés. La prise de conscience de ces imperfections par les responsables de la GGHF invitera peut-être des collègues à combler ces manques.

#### 5. Une histoire en longue durée : focus sur la partie ancienne

L'histoire du français couvre douze siècles pour sa tradition écrite, de 842 à 2020, et bien davantage si l'on prend en compte sa proto-histoire.

La langue française, comme les autres langues romanes, se situe dans la continuité de sa source essentielle, le latin, qui lui-même a une histoire documentée depuis une plus longue période encore. Peu de langues au monde bénéficient d'une telle profondeur chronologique, tant pour la source essentielle qu'est le latin, que pour les sources d'emprunts ou d'influence au cours des siècles, ainsi que d'une pratique aussi continue de l'écrit, et d'une présence aussi régulière du témoignage de grammairiens, en particulier à partir du 16<sup>e</sup> s.

Les avancées cumulées de plus de deux siècles de descriptions historiques de toutes les périodes passées ont puissamment contribué à procurer une analyse en longue période de notre langue, grâce aussi au développement parallèle de théories linguistiques qui ont permis d'en éclairer l'évolution d'une façon innovante. Ces théories, bien que majoritairement destinées à l'analyse synchronique des langues, se sont en effet révélées partiellement utilisables pour une exploration diachronique (► chap. 2, chap. 12 pour la phonétique).

Cependant, dans les grandes descriptions diachroniques du français réalisées jusqu'ici, les premiers siècles du français ont toujours été un peu moins bien décrits dans une visée évolutive que les suivants – sauf peut-être en phonétique où l'effort principal a depuis le 19<sup>e</sup> s. toujours porté sur les événements antérieurs à l'AF. Il fallait combler cette lacune et mieux intégrer les périodes très anciennes à la diachronie générale du français ; nous nous y sommes efforcés, grâce en particulier aux remarquables monographies dont bénéficie l'AF depuis quelques décennies.

Une première décision a donc été de déplacer le focus diachronique vers la période la plus ancienne, ce qui nous a permis de mettre en évidence l'existence d'une étape transitoire entre le latin tardif et l'ancien français, le « très ancien français », que révèlent les quelques textes écrits entre le milieu du 9<sup>e</sup> et le milieu du 11<sup>e</sup> s.

Une seconde décision a été de tenter, au cours de nos avancées, de proposer lorsque c'était nécessaire des périodisations fondées sur une chronologie affinée des phénomènes de changement.

## 6. Une grammaire du changement

Une des caractéristiques de cette grammaire est de se présenter non comme la juxtaposition de tranches synchroniques successives, mais comme une **grammaire du changement**, l'accent étant mis sur les facteurs de l'évolution et sur la prise en compte de la variation. Cette volonté a des conséquences dans la construction même de l'ouvrage.

Une première conséquence est celle de la périodisation : le fait de mettre l'accent sur la continuité de l'évolution conduit parfois, dans l'analyse des phénomènes, à supprimer, ou au moins à gommer, la distinction *a priori* en périodes successives auxquelles les études historiques renvoient ordinairement. Ce découpage s'appuie le plus souvent sur un mélange de critères d'ordre non linguistique (littéraires, culturels, historiques : ► chap. 4), souvent inadéquats pour la langue. Si l'on s'en tient à des faits relevant purement du système de la langue – ce que nous nous sommes efforcés de faire –, l'analyse des divers domaines et sous-domaines montre que tous n'évoluent pas au même rythme : ainsi les changements syntaxiques sont-ils loin d'aller du même pas que les changements phonétiques ou que les changements lexicaux. Et à l'intérieur d'un même domaine, par exemple la syntaxe, il est difficile de parler d'une homogénéité de l'évolution ; par exemple, la régularisation des deux catégories du déterminant et du pronom ne s'accomplit pas aussi rapidement pour les démonstratifs, pour les possessifs ou pour les indéfinis.

Il nous a semblé toutefois possible de réunir suffisamment d'indices pour déterminer des moments de rupture (innovation, puis changement), et des moments sinon de stabilité, du moins de variabilité moins active. Pour cela, nous mettons en évidence la façon dont se réalisent, dans les divers sous-systèmes de la grammaire concernant les unités de première articulation (unissant une forme et un sens : Martinet 1961), les principales tendances de

l'évolution du français : évolution vers une langue plus analytique, hiérarchisation progressive des syntagmes, resserrement des liens de dépendance, spécialisation des catégories morphosyntaxiques. C'est ainsi par exemple que l'on a pu rassembler plusieurs arguments qui, dans l'histoire du français, plaident en faveur de la reconnaissance d'une période de *français préclassique* (mi-16<sup>e</sup> s. à mi-17<sup>e</sup> s.), durant laquelle arrivent à leur terme bon nombre d'évolutions morphosyntaxiques importantes (► chap. 4).

## 7. « Tout changement est une variante qui a réussi » : penser la variation

Presque toujours, un changement linguistique était au départ une simple variante synchronique. Dès lors, une question importante est celle du rôle que jouent les facteurs externes dans l'apparition, le maintien ou la transformation d'une variante, qui soit devient un changement pérenne, soit subsiste à l'état de variante, soit disparaît. Ces facteurs ne relèvent pas tous, à proprement parler, du système de la langue, mais ils ne peuvent être ignorés.

Ainsi, pour analyser la variation dans le système d'une langue, doivent être pris en compte la typologie textuelle, les diverses situations d'écrit et d'oral, ainsi que les jugements normatifs portés sur les énoncés, et les changements liés à des modifications dans la conception de la cohérence discursive et de la textualité. Il serait nécessaire aussi, dans la même optique, de prendre en compte, d'un point de vue historique et psycholinguistique, les changements qui ont eu lieu dans les pratiques de la lecture et de la rédaction, de l'écriture, c'est-à-dire d'explorer une manière de « tectonique », d'archéologie des pratiques intellectuelles qui conditionnent l'usage de la langue.

Tout cela rejoint, d'une manière ou d'une autre, l'architecture différenciée proposée par E. Coseriu il y a un demi-siècle (1966, 1973) pour penser la variation dans les langues. Il a distingué quatre facteurs essentiels qui jouent un rôle dans ce processus d'incessant changement qui produit la variation, les quatre angles d'attaque qui en rendent possible l'analyse : la *diachronie* (variation dans le temps), la *diatopie* (variation dans l'espace : variantes dialectales par exemple), la *diastrie* (variation liée à la dimension sociale des usages de la langue) et la *diaphasie* (variation liée au style personnel du locuteur). S'est ajouté par la suite le facteur de la *diamésie* (variation de médium, entre langue écrite et langue orale : Zöll 1974, Mioni 1983).

Plus récemment, P. Koch et W. Oesterreicher (2001 en particulier) ont élaboré un type d'analyse différent mais complémentaire, transversal en quelque sorte, fondé sur le concept de « médieté communicative », vs. « immédiateté communicative » : chaque production langagière peut ainsi être située sur une échelle, ou un axe, allant de la proximité communicative maximale à la distance communicative maximale, grâce à la prise en compte d'une dizaine de paramètres (ancrage référentiel vs. détachement référentiel, émotionnalité forte vs. émotionnalité faible, communication spontanée vs. préparée, etc.).

Toutes ces notions permettent de comparer la variation entre les énoncés suivant des critères constants, ou en tout cas communs, et d'éviter des jugements purement aléatoires ou subjectifs. On peut ainsi par exemple mieux situer l'apparition d'une « innovation » (variante) dont l'évolution ultérieure montre qu'elle était destinée à devenir un changement pérenne, et en expliquer le développement par sa situation régionale, ou par le type de texte où elle apparaît, ou par le fait qu'elle apparaît surtout dans des discours directs, etc.

## 8. La langue comme système dynamique, le signe linguistique comme muable

Une approche diachronique implique une réflexion préalable sur la notion de langue comme système synchronique actif chez chaque locuteur. Depuis Saussure, cette conception a été reprise par les grammairiens structurales, y compris la grammaire universelle. Saussure conçoit que synchronie et diachronie ont partie liée, leur différence résultant du regard que porte le linguiste sur la langue : la langue est potentiellement synchronie et diachronie en même temps, système et signe linguistique en mouvement.

Mais déjà au 19<sup>e</sup> s. quelques linguistes avaient posé les prémices d'une conception dynamique du langage, ainsi Whitney et les néogrammairiens (Paul 1975 [1880]), ou auparavant déjà Humboldt, pour qui le langage « est non pas un ouvrage fait [*ergon*] mais une activité en train de se faire [*energeia*] » (1974 [1836] : 183). Saussure par la suite a étendu cette réflexion à sa conception du signe, consacrant un chapitre de son *Cours* (chap. II) à « l'immutabilité et la mutabilité du signe linguistique ».

Les grandes théories du 20<sup>e</sup> s., structurales et génératives, sont certes fondées sur une analyse synchronique, mais elles ont presque toutes tenté une approche de la diachronie et ont, chacune avec ses moyens, cherché à apprécier les phénomènes de changement. Et depuis, bien des propositions ont été élaborées (par exemple ► chap. 2, chap. 45 et chap. 12.5 pour la phonétique), qui permettent de mieux penser la complexe évolution des langues.

La GGHF se situe dans cette ligne de pensée, concevant la langue, dans sa complexité et son évolution continue, comme un « système dynamique », et le signe comme une entité non figée.

## 9. Les types de changement

Chaque fois que possible, nous avons désigné le type ou les types de changement, simple(s) ou complexe(s) à l'œuvre dans les phénomènes étudiés. On en dénombre d'ores et déjà plusieurs, suffisamment pour que soit couverte une bonne partie des faits, depuis *l'analogie* mise en évidence dès le 19<sup>e</sup> s., jusqu'à *l'exaptation*, ou à la *rémanence* en cours de description, en passant par la *réanalyse* (et la *recatégorisation* qui lui est souvent subséquente), les *changements phonétiques*, *l'emprunt* (lexical mais pas uniquement), la *grammaticalisation*, la *lexicalisation*, la *disparition* et ses avatars éventuels.

Parallèlement, les modalités et les aspects des changements font eux aussi l'objet d'analyses et de modélisations : leur plus ou moins grande rapidité de réalisation, ou leurs modes de déroulement, ou encore leurs enchaînements, ont généré des modèles qui sont en cours d'évaluation (par ex. la *S-curve*, mise en évidence dans le champ linguistique par A. Kroch (1989), après quelques autres, ► chap. 2 ; ou encore les « changements liés »).

Le but de la GGHF n'est cependant pas d'approfondir d'un point de vue théorique les divers types de changements, mais de permettre, à terme, d'établir des comparaisons et donc de situer leur importance relative dans l'ensemble de l'évolution des langues. On a ainsi pu mettre en évidence le rôle considérable qu'a joué tel ou tel type de changement dans l'évolution de tel ou tel paradigme ou construction : par exemple, le système des possessifs français apparaît comme le champion de *l'analogie* (► chap. 30.5) : il n'a pas fallu moins

de sept modifications analogiques pour passer du simple paradigme du latin classique au double paradigme du français contemporain, via des étapes fort complexes. Quant au paradigme des adverbes, il offre une synthèse sur l'utilisation particulièrement inventive des différents sous-types de grammaticalisation. Et l'on sait déjà que, dans l'évolution de la morphologie du français, la grammaticalisation est à l'œuvre dans plus d'un tiers des changements. Le lexique, lui, est bien entendu le lieu privilégié des emprunts de toute sorte.

## 10. Métalangage et catégories

Les catégories à travers lesquelles on nomme les unités, et donc grâce auxquelles on pense la langue, changent elles aussi. Si certaines catégories majeures comme le verbe ou le nom ne posent guère de problème majeur depuis la grammaire antique, il n'en va pas de même pour des catégories comme celles des déterminants et des pronoms ; le latin en effet ne présente pas ce type de distinction pour des formes comme *ille* ('ce' déterminant vs. 'celui' pronom), ou *meus* (équivalent de 'mon' ou 'le mien') ; or le français distingue progressivement les séries *cel-* / *cet-*, *mon* / *mien*, etc. Dès lors, à partir de quel moment n'est-on plus devant une structure de type « adjoint + nom » (qui serait identique à celle dominant en latin) mais devant une hiérarchisation du groupe nominal rendant pertinente la dénomination de « déterminant » nominal ?

Ces changements dans la structuration et donc dans la catégorisation rendent obligatoire dans cet ouvrage l'emploi de termes désignant des types de morphèmes qui ont existé à certaines périodes et ont disparu par la suite, tels que « particules », « préverbes séparables », ou d'autres termes encore, qui pourraient sembler relativement vagues mais qui permettent toutefois de ne pas biaiser l'observation et la description des états de langue anciens par le recours à des catégories peu adaptées, qui en faussent la compréhension. Il y a donc eu perte de catégories anciennes (préverbes séparables, adverbes polyvalents portant sur divers niveaux), mais aussi apparition de catégories nouvelles (déterminants, connecteurs), et nous mettrons ces changements systématiquement en évidence.

Nous rencontrons dans l'analyse des unités de l'énoncé et du texte, toutes proportions gardées, une difficulté identique à celle qui vient d'être évoquée à propos des catégories. L'emploi d'une expression comme « phrase complexe », par exemple, laisse entendre que des propositions sont organisées dans des relations de dépendance. Or on sait que ce type de relations s'ancre progressivement sur un continuum qui va de la parataxe à la rection la plus étroite, et aux faits d'enchâssement. Ici encore, l'emploi de la terminologie destinée à la description du français moderne (ou du moins du français moderne écrit) peut empêcher de rendre compte de façon pertinente des évolutions qui se sont produites dans ce domaine.

On constate en effet, en MF ou en FPréclass, une moins grande autonomie de la « phrase » par rapport à la dimension textuelle : bon nombre de faits syntaxiques se règlent au niveau d'une séquence de propositions (on rappellera ici la notion de « période », qui a été trop vite renvoyée au champ de la rhétorique et de la stylistique). Et la question ne se pose pas seulement pour l'unité « phrase », mais également pour la « proposition » : ce noyau minimal, cette cellule construite autour du verbe, est, elle aussi, en évolution. Parler de proposition (ou de « phrase noyau », ou de « phrase de base ») laisse penser que seules des différences de position entre les constituants séparent les énoncés d'époques successives

(OVS vs. SVO, par exemple). Or c'est l'organisation même de la proposition qui se modifie, en particulier par la formation d'un syntagme verbal hiérarchisé, l'ordre des éléments n'étant qu'une conséquence de cette restructuration. Tout ceci conduit à utiliser des expressions plus prudentes, telles que, par exemple, celle de « zones (préverbale, postverbale) » de l'énoncé.

## 11. Une longue et dense tradition

La GGHF 2020 se situe, on l'a dit en commençant, dans la tradition des grammaires historiques du français, dont plusieurs ont accompagné l'ouvrage initial de Brunot ou lui ont succédé, et leur apport a été capital : la *Grammaire historique de la langue française* de K. Nyrop (1899-1930), le *Cours de grammaire historique de la langue française* d'A. Darmesteter (posthume, avec E. Muret et L. Sudre, 1889-1891, réimpr. 4 vol., 1930) ; et la *Grammaire historique de la langue française* de L. Kukenheim (2 vol., 1967-1968), ouvrages qui seront évoqués ponctuellement.

On y ajoutera des ouvrages exemplaires en syntaxe ou phonétique historiques tels que la *Syntaxe historique du français* de C. Sneyders de Vogel (1919), la *Historische französische Syntax* d'E. Lerch (1925-1934), et la *Historische französische Syntax* d'E. Gamillscheg (1957), ou encore les *Éléments de linguistique romane* d'E. Bourciez (1967/1956/1930 [1910]) ; en phonétique historique, on évoquera, parmi bien d'autres (► chap. 11, §1), le *Précis de phonétique française*, publié en 1889 par Edouard Bourciez (et ensuite décliné dans diverses éditions), la *Grammaire Historique de la Langue Française* de W. Meyer-Lübke publiée en 1908, ou la *Phonétique Historique du Français* de Pierre Fouché publiée entre 1952 et 1961.

Par ailleurs, dans la seconde partie du 20<sup>e</sup> s., plusieurs ouvrages de synthèse plus concis ont été publiés, à la suite du *Précis de Grammaire historique de la langue française* de F. Brunot et Ch. Bruneau (1937) ; entre autres ceux de J. Picoche et C. Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française* (1989 – accès en ligne), ou de J. Chaurand, *Nouvelle histoire de la langue française* (1999). Et surtout, un grand nombre de descriptions synchroniques d'états anciens du français, consacrées à des périodes particulières, ont paru dès le 19<sup>e</sup> s., et spécialement depuis une cinquantaine d'années. Tous ces ouvrages ont été extrêmement précieux dans l'élaboration de la GGHF 2020.

Mais ces réalisations, immenses pour les premières, plus modestes pour les autres, ne représentent pas seulement pour nous une « tradition ».

En effet, si nous avons pour notre part fortement souligné, dans les pages qui précèdent, les points sur lesquels notre volonté d'innovation est intervenue, ce n'était pas une manière de nous opposer ou de nous démarquer fondamentalement de ces grands prédécesseurs. Au contraire. Par là aussi, nous nous situions dans la lignée de nos prédécesseurs, nous suivions sinon leurs traces, du moins leur ambition : car tous, et chacun à sa manière, à sa place et dans son époque, ont modifié, infléchi – et parfois fortement, définitivement – notre manière moderne de penser le changement, non seulement en linguistique, mais plus largement dans les sciences humaines.

Une dernière chose, en conclusion, à propos de cet ouvrage : nous avons voulu rendre le plus lisibles possible ces chapitres ou sous-chapitres parfois très denses et fort techniques. Chacune de ces monographies, de la plus brève (les huit pages des *Numéraux* en 30.7) à la

plus longue (les 71 pages traitant de la *Syntaxe du sujet* en 34.1), constituent des récits en soi. Notre effort a tendu à faire que ces petites histoires – dont on ne connaît pas la fin – génèrent au total les éléments pour une théorie du changement. Pour nous, au terme de ce travail, quelques visions se sont formées ou consolidées, des perspectives se sont dessinées, que résume la *Conclusion*. Nous espérons qu'il en sera de même pour les lecteurs.

**Références bibliographiques :**

Barton 1408 ; Bourciez 1889, 1910 ; Brunot 1905-2000 ; Brunot et Bruneau 1937 ; Chaurand 1999 ; Coseriu 1966, 1973 ; Darmesteter 1891-1897-1930 ; Fouché 1952-1961 ; Gamillscheg 1957 ; Humboldt 1836 ; Koch et Oesterreicher 2001 ; Kroch 1898 ; Kukenheim 1967-1968 ; Lerch 1925-1934 ; Martinet 1961 ; Meyer-Lübke 1908 ; Mioni 1983 ; Nyrop 1899-1930 ; Picoche et Marchello-Nizia 1989 ; Saussure 1972 [1906-1911] ; Sneyders de Vogel 1927 ; Zöll 1974.

Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Tobias Scheer et Sophie Prévost